La DESTRUCTION de la CATHÉDRALE de REIMS

Nous ne pouvions pas, nous ne voulions pas croire à l'ignoble attentat commis par les Allemands contre la cathédrale de Reims. Les dépêches laconiques du gouvernement nous laissaient une lueur d'espoir. Peut-être, nous disions-nous, le malheur qu'elles annoncent n'est-il pas aussi grand, aussi irrémédiable qu'elles semblent le faire craindre. Ils se seront arrêtés à temps, ils n'auront pas laissé leurs obus détruire ce chef-d'œuvre d'architecture, l'une des gloires de la France.

Nous comptions sans la sauvage fureur de ces reîtres, aussi incapables d'une généreuse pensée que de comprendre la beauté d'une cathédrale.

Les Vandales auraient reculé devant cette profanation deux fois sacrilège.

Les Teutons imbéciles, pour le brutal plaisir de faire le mal, de démolir un chef-d'œuvre, ont détruit à coups de canon la cathédrale de Reims.

L'Histoire ne leur pardonnera pas ce crime.

Voici le récit qu'un témoin oculaire, le correspondant du « Daily Mail », a donné de cette barbare destruction.

Abominable forfait

« J'ai été témoin ici, à Reims, de l'acte le plus manifeste de vandalisme délibéré que les Allemands aient commis jusqu'à présent. Par un feu d'artillerie dirigé sans aucun doute de parti-pris, ils ont brûlé de fond en comble la magnifique cathédrale qui était non seulement l'orgueil de Reims, mais encore un monument national jouissant d'une renommée universelle.

La cathédrale n'est plus maintenant qu'un triste squelette de murailles dentelées et noircies par la fumée.

Le souvenir affreux de ce forfait abominable restera toujours imprimé dans mon esprit, comme de tous ceux qui en ont été les témoins. La vue des flammes dévorant cette splendide relique du XIIIe siècle, dont la construction demanda 150 ans et qui a été respectée pendant les innombrables guerres qui ont eu la France pour théâtre, était terrible et impressionnante. C'était comme si on eût vu un spectacle surnaturel, une œuvre des démons eux-mêmes.

Le crime est accompli maintenant. La cathédrale de Reims peut bien être restaurée quelque jour — on ne sait encore jusqu'à quel point l'édifice de pierres a été affaibli par les flammes, — mais elle ne pourra plus être ce qu'elle fut auparavant, et tant que ses murs dénudés resteront debout, elle restera pour tous les hommes qui ont quelque respect pour les trésors du passé un monument de la barbarie germanique. Au sombre record de Louvain, les vandales ont ajouté la flétrissure d'un nouveau forfait contre la civilisation.

Le Bombardement

Le feu a commencé entre 4 et 5 heures de l'après-midi. Pendant toute la journée, des obus explosaient dans la ville : tout un quartier de plusieurs centaines de mètres carrés avait été mis en flammes ; on ne put rien faire de mieux que d'isoler le quartier en flammes, et ce travail ne s'est pas fait sans risques, vu la pluie continuelle d'obus.

La cathédrale avait été transformée mardi matin en un hôpital pour les Allemands blessés, de manière à assurer ses trésors sous la protection de la Croix-Rouge. Et mardi après-midi, lorsque je fis l'ascension du clocher un obus atteignait le pignon. Je pensais alors que c'était un coup égaré.

Or, samedi matin, une batterie allemande, sur la colline de Nogent-l'Abbesse, à six kilomètres à l'est de Reims, commença à prendre comme cible les grands clochers qui dominent toute la ville.

Obus sur obus éclataient et se faisaient jour dans la vieille cathédrale. Des avalanches de lambeaux de cette construction qui avait survécu aux orages des siècles et qui était capable de résister encore des centaines d'années, s'écroulaient avec fracas dans les rues désertes.

L'Incendie

Finalement, à 4 h. 30, l'échafaudage qui entourait l'extrémité orientale de la cathédrale où quelques réparations étaient en cours, prit feu. Bientôt tout le réseau de poteaux et de planches était en flammes. Des étincelles tombèrent sur le toit dont les vieilles poutres de chêne s'enflammèrent comme de l'étoupe. Bientôt le toit de la nef et du transept n'était plus qu'un océan tumultueux de flammes et de grandes gerbes de feu léchaient les clochers de l'extrémité ouest.

Des pièces de bois sculpté tombèrent en flammes sur le carrelage de la cathédrale où les Allemands, pendant l'occupation de la ville, avaient mis des piles de bottes de paille dans l'intention d'y faire un hôpital.

Instantanément, cette paille prit feu et les boiseries des autels et des confessionnaux furent dévorées par les flammes qui brûlaient et faisaient craquer les murs de pierre grise.

On sauve les blessés allemands

Les blessés allemands, au nombre de 20, qui avaient été transportés mardi dans la cathédrale pour justifier l'emploi de la Croix-Rouge, auraient été brûlés vifs par les efforts diaboliques de leurs propres compatriotes, si plusieurs médecins militaires français, en risquant leur vie, ne les avaient transportés un par un hors de l'église par une porte latérale.

Une foule de près de 200 citoyens de Reims avait affronté le risque des obus qui continuaient à tomber autour du bâtiment en feu, pour venir voir le terrible spectacle. Lorsque ces allemands en uniformes verdâtres apparurent aux portes du transept, un hurlement de colère partit de la foule. Des cris de mort se firent entendre. Alors l'abbé Andrieu s'interposa et apostropha la foule : « Ne tirez pas, cria-t-il, vous nous rendriez aussi coupables qu'eux ».

Le reproche suffit et ce fut seulement sous les cris de colère que les Allemands furent mis à l'abri dans les musées des environs.

Des collines environnant la cathédrale la vue est encore plus impressionnante que de la ville. Du toit béant une lueur rouge s'élevait dans le ciel ; la nuit se passait ainsi mais elle ne fut pas longtemps tranquille. A 2 heures du matin les batteries allemandes ouvrirent de nouveau le feu.

Quand le jour se leva et qu'assez de lumière eut filtré à travers les nuages noirs et bas, permettant de voir dans la plaine, la vue de la cité ravagée avec sa cathédrale en ruines devant un arrière-plan de fumée qui s'élevait lentement des rues en flammes, formait le spectacle le plus désolant que le soleil ait pu rencontrer dans sa course autour du monde.

La cathédrale de Reims est complètement détruite

Châlons-sur-Marne, 20 septembre. — Les Allemands ont continué aujourd'hui à bombarder Reims. Il ne reste plus que quelques murs de la cathédrale. L'hôtel de ville, le musée, la sous-préfecture et les établissements hospitaliers ont été détruits en grande partie, ainsi que les maisons avoisinantes. Il est démontré que le tir de l'artillerie allemande était volontairement dirigé sur les principaux édifices de la ville.

Plusieurs habitants ont été tués.

Protestation du Gouvernement français

Au conseil des ministres tenu à Bordeaux sous la présidence de M. Poincaré, le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a communiqué à ses collègues la protestation suivante envoyée à tous les gouvernements des Etats restés neutres dans le conflit européen.

« Sans pouvoir invoquer même une apparence de nécessité militaire et pour le seul plaisir de détruire, les troupes allemandes ont soumis la cathédrale de Reims à un bombardement systématique et furieux. A cette heure la fameuse basilique n'est plus qu'un monceau de ruines.

Le gouvernement de la République a le devoir de dénoncer à l'indignation universelle cet acte révoltant de vandalisme qui, en livrant aux flammes un sanctuaire de notre histoire, dérobe à l'humanité une parcelle incomparable de son patrimoine artistique. »

Protestation du Conseil Municipal de Paris

Le président du conseil municipal de Paris adresse au maire de Reims la lettre suivante :

Le forfait est consommé. La cathédrale de Reims vient d'être bombardée ; les chefs-d'œuvre de la sculpture française ont volé en pièces ; les rois, les saints et les anges qui perpétuaient le sourire loyal et mâle de l'Occident ont été environnés d'un orage de fer, et la forêt grandiose qui servait de charpente à la merveille est la proie des flammes. L'acte sauvage a été accompli sans raisons militaires, avec acharnement, dans toute la bêtise de la haine.

Il s'est trouvé au monde un homme pour donner un tel ordre.

Je ne puis contenir mon indignation, monsieur le maire, et je tiens, à l'heure où vient d'être commis ce grand crime, à vous exprimer ma sympathie, qui se confond dans la douleur du monde entier. L'outrage qui a été fait à votre ville nous atteint tous avec vous. Il redouble notre amour fervent pour la patrie. Plus grande est la douleur, plus fière est l'espérance.

La douleur du Card'nal Luçon

ARCHEVÊQUE DE REIMS

Un rédacteur de l' « Echo de Paris » a rencontré dans une ambulance parisienne le cardinal Luçon, archevêque de Reims :

« Revenu de Rome après le conclave, nous a dit Son Eminence, je cherche vainement depuis dix jours les moyens de gagner Reims et de vivre avec mes chers diocésains les jours d'angoisse et de souffrance qu'ils traversent. Je ne sais s'ils se doutent de tout ce que mon cœur paternel est attristé de n'avoir pu les rejoindre jusqu'ici.

« Enfin, demain, grâce à des amis dévoués, j'espère pouvoir me rendre à Reims, mais quel spectacle attristant doit m'attendre là-bas ! »

« Le cardinal Luçon nous demande alors si nous avons des nouvelles du bombardement de Reims ; il nous faut bien lui répondre que beaucoup de maisons ont été atteintes, et que le communiqué officiel de trois heures annonce que la cathédrale est en flammes.

« Son Eminence joint les mains, dans un mouvement d'indicible douleur.

« — Je savais déjà, nous dit-elle, que la vénérable église Saint-Remi avait beaucoup souffert, mais j'espérais que la destruction de la cathédrale, berceau de la France chrétienne, liée à tant de grands souvenirs de notre histoire nationale, serait épargnée à ma vieillesse. Le bombardement d'une des plus belles églises de notre pays forme l'épouvantable et digne pendant de l'anéantissement par les Barbares de l'Université et de la Bibliothèque de Louvain. Quels terribles châtiments Dieu doit-il réserver à ce peuple allemand, qui commet tant de sacrilèges !

« Plus que jamais, s'écrie alors le cardinal, il faut à tout prix que je rentre sans plus de retard à Reims, pour panser les blessures de mes pauvres diocésains et appeler sur les ruines de notre cité la justice du Dieu vengeur ! »

Le Pape a télégraphié au cardinal Luçon ses condoléances et son indignation.

Les journaux protestent

Les journaux français et étrangers publient des articles stigmatisant la destruction de la cathédrale de Reims.

Les organes italiens sont particulièrement indignés du vandalisme stupide des Allemands.

La « Tribuna » croit savoir que l'ordre d'épargner la cathédrale arriva trop tard. C'est tout ce qu'on ose dire pour excuser Von Bulow.

Il y a 44 ans, écrit le « Giornale d'Italia », la reine Victoria conjurait l'empereur Guillaume Ier de respecter les trésors d'art et d'histoire qui font partie du patrimoine commun de notre civilisation. Les monuments furent respectés. Malgré un demi-siècle de conquêtes scientifiques, il est clair que nous avons fait un pas en arrière. La barbarie sauvage réprimée alors se déchaîne aujourd'hui librement. Qui l'aurait imaginé ?

Un souvenir de 1870 laissé à Reims par les Allemands

On lit dans la « Presse », sous ce titre : « Leur éternelle saleté » :

« Guillaume II avait décidé, dans son orgueil, de se rendre à Reims. Avait-il l'intention de se faire consacrer dans la cathédrale de nos rois ? Aujourd'hui en fuite, il ne songe qu'à mettre entre nos avant-gardes et sa précieuse personne le plus grand nombre de kilomètres. Mais s'il y était allé, il aurait pu demander à l'évêché certaine cassette qu'en 1870, Mgr Landriot fit déposer au grenier. Cette cassette contient une paire de draps maculés et honteusement salis par l'indigestion « ex utraque gula » de son immortel aïeul, dont toutes les villes d'Allemagne possèdent les statues. C'était après une apothéose où Bismarck, de Moltke et Guillaume Ier s'étaient offerts en spectacle devant la cathédrale, après une promenade en voiture de gala. Bismarck, dans un banquet intime, s'était donné le gras honneur d'enivrer ses partenaires : le vieux roi de Prusse s'oublia jusque dans son lit, et quand, le lendemain, l'on découvrit les ordures de Sa Majesté, on les mit sous scellés. Elles y sont encore. »

Serait-ce pour détruire ce souvenir que les Allemands ont brûlé la cathédrale ?

L'ambassadeur d'Allemagne à Rome serait rappelé

Rome, 20 septembre. — Suivant un bruit qu'on dit être de source sérieuse, le rappel de M. Flotow, ambassadeur d'Allemagne, serait imminent. Ce rappel se rattacherait à l'attitude d'inertie dont aurait fait preuve l'ambassadeur au cours des récentes démonstrations.

MISÈRE EN PRUSSE

De Berne : — Le gouvernement allemand fait un pressant appel aux classes aisées de la nation, leur disant que c'est pour elles un devoir patriotique de ne pas réduire en ce moment leurs dépenses, qui assurent l'existence des ouvriers sans ressources et surtout des femmes. (Havas.)

L'OFFENSIVE SERBE

UNE PRÉFECTURE SERBE A VIZEGRADE

Une dépêche de Nich annonce que le gouvernement serbe, après la prise de Vizegrade, y a installé une préfecture serbe.

En se retirant, les Autrichiens ont abandonné aux Serbes leurs magasins intacts.

Les troupes serbes se sont emparées de 20.000 kilos de farine, de 30.000 boites de conserves, de plusieurs milliers de kilos de sel, de 2.000 couvertures, d'une grande quantité d'anciens uniformes, de 500 lits, d'un hôpital avec 100 blessés et de sa pharmacie.

Quarante wagons, qui étaient restés dans la gare, ont été saisis.

NOUVELLE VICTOIRE

Paris, 22 septembre. — Les Serbes ont **remporté une nouvelle et importante victoire contre 250.000 Autrichiens massés sur la Drina, près de Kroupagne, avec une nombreuse artillerie. La liberté des mouvements serbes en Bosnie est maintenant complète.** (Havas).

SERBES ET MONTÉNÉGRINS OPÈRENT LEUR JONCTION

Cettigné, 19 septembre. — Le détachement monténégrin opérant en Bosnie s'est emparé de Jabouka ainsi que de toutes les fortifications environnantes.

L'ennemi a eu un grand nombre de morts et de blessés ; le reste a pris la fuite.

De nombreux Serbes emprisonnés par les Autrichiens à Goradje et à Fotcha ont été libérés.

Les armées monténégrine et serbe se sont réunies près de Nogatizw et opèrent ensemble. (Havas).

Une autre dépêche annonce que Serbes et Monténégrins s'avancent victorieusement dans la direction de Serajevo.

LE PRINCE GEORGES BLESSÉ

Le prince Georges de Serbie, conduisant à l'assaut son bataillon, a été atteint d'une balle qui est entrée près de la colonne vertébrale et est sortie sous l'épaule droite. La blessure n'est pas dangereuse.

Le prince a été transporté à Kroupagné.

EN ROUMANIE

Rome. — La légation de Roumanie dément formellement les bruits de démission du ministère roumain. L'accord est parfait entre la Couronne, le Cabinet et les divers partis. (Havas).

LA ROUMANIE COMMANDE DES CARTOUCHES EN ITALIE

Rome, 20 septembre. — On mande de Bucarest au « Messagero » que le gouvernement roumain se serait adressé à l'Italie pour une commande de cent millions de cartouches.

Les démonstrations populaires de sympathie vis à vis de l'Italie continuent en Roumanie. (Havas).

EN BULGARIE

UNE NOMINATION SIGNIFICATIVE

Sophia, 19 septembre — Le roi Ferdinand vient d'appeler au ministère de la guerre le général Fitcheff, dont on connaît l'activité militaire. (Havas).

LA ROUMANIE ET LA BULGARIE ENTRERAIENT BIENTOT EN LICE

Londres, 20 septembre. — Suivant une dépêche de Washington, la Roumanie et la Bulgarie prendraient bientôt part à la guerre et se rangeraient du côté de la Russie. (Havas.)

EN TURQUIE

Préparatifs militaires

Pétrograd, 20 septembre. — On télégraphie de Constantinople au « Novoïe Vremia » que les troupes turques sont retirées hâtivement de la Thrace et de l'Asie-Mineure. (Havas).

Dans les Dardanelles

Constantinople. — La direction du port a décidé que : tout navire qui voudra franchir les Dardanelles devra recevoir à bord un officier et six hommes. Le passage ne sera permis qu'après autorisation de cet officier. Cette mesure coïncide avec la nomination de l'amiral allemand Souchon à l'amirauté turque. (Havas).

MORTS POUR LA PATRIE

A LILLE

Nous apprenons avec peine la mort de **M. André Fockedey**, capitaine au 11e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy, tué le 27 août, près de Saint-Dié, à la tête de ses troupes. Le commandant et ses hommes voulurent lui rendre eux-mêmes les derniers devoirs.

Agé de 44 ans, il était le fils de M. Fockedey-Catel, ancien maire, qui, en 1870, a perdu ses deux frères, zouaves pontificaux, à la bataille du Mans.

Douloureuse coïncidence, puisque nos lecteurs se rappellent que nous avons annoncé, il y a quelques jours, la mort de son frère, M. Maurice Fockedey, capitaine, tombé également au champ d'honneur, pour la patrie.

A MONS-EN-BARŒUL

On annonce la mort de M. Arsène Delporte, entrepreneur de peinture à Mons-en-Barœul, frère de M. Paul Delporte, directeur des Services financiers de la Ville de Lille.

M. Arsène Delporte était soldat au 243e d'infanterie ; il a été tué d'un éclat d'obus au front, à Saint-Robert, près de Vervins. C'est par un de nos concitoyens, lieutenant au 243e, et par le sergent de la section dans laquelle il était incorporé, que la famille de M. Delporte a appris la terrible nouvelle dont elle n'a pu avoir encore la confirmation officielle.

A ROUBAIX

On annonce la mort, à Maubeuge, le 5 septembre dernier, de **M. Eugène Dubrulle-Verspieren**, avocat, docteur en droit, directeur d'assurances, rue Dammartin, à Roubaix.

Depuis la mobilisation, M. Dubrulle était sergent au 1er territorial, 14e compagnie, affecté à une section de mitrailleuses, au fort d'Assevent. C'est par une communication d'un de ses compagnons d'armes qui l'a vu tomber à ses côtés au siège de Maubeuge, que la famille a appris cette terrible nouvelle dont elle a eu lundi la confirmation.

M. Dubrulle, fils de M. et Mme Dubrulle-Gonnet, de Lille, et gendre de M. et Mme A. Verspieren-Van Brabant, de Roubaix, s'était, lors de son mariage il y a une dizaine d'années, fixé en notre ville où, par sa bonté et l'affabilité de son caractère, il se rendit de suite très sympathique dans tous les milieux roubaisiens.

Agé de 35 ans, M. Dubrulle laisse une veuve avec cinq enfants.

Nous offrons à sa famille, si douloureusement éprouvée, nos bien vives condoléances.

A WASQUEHAL

Un service funèbre a été célébré lundi, à 9 heures, pour **M. Louis Delannoy**, soldat de 1re classe au 4e, décédé à l'hôpital de Soissons, le 30 août, à l'âge de 20 ans, des suites de ses blessures.

L'église était comble comme au 1er novembre.

M. Victor Delannoy, accompagné de M. Maes, vice-doyen, curé de St-Michel à Lille, se tenait avec la famille près de la tombe couverte d'un drap tricolore et des insignes militaires.

Dans l'assistance, nous avons remarqué MM. les abbés Destailleur, vicaire de Templeuve, Desrumeaux, professeur à St-Amand, Lefevère, vicaire de Saint-Clément (Capreau), Surmont et François, séminaristes.

A l'Evangile, M. l'abbé Delcambre recommanda le soldat défunt aux prières et salua avec émotion ce jeune brave, immolé à 20 ans sur l'autel de la patrie.

Cette touchante manifestation de chrétienne sympathie contribuera quelque peu à consoler l'immense douleur de M. et Mme Delannoy-Carlier.

A TOURCOING

On annonce la mort de **M. Lucien Bouckhooghe**, époux de Dame Hélène Donnais, soldat au 284e d'infanterie, décédé à l'hôpital auxiliaire de Nogent-sur-Marne, rue de Macon, des suites de ses blessures.

A HOUPLINES-SAINT-CHARLES

Un service solennel eut lieu dans l'église de cette paroisse le lundi 14 septembre pour le repos de l'âme de **M. l'abbé Léon Danset**, tué en service commandé à Foameix. Il fut chanté par M. l'abbé Camelot, curé-doyen de Saint-Vaast, à Armentières, lequel, après l'Evangile, monta en chaire et, en termes émus, fit ressortir brièvement les hautes leçons qui se dégagent de la mort d'un prêtre foudroyé sur le champ de bataille et conclut en exhortant les paroissiens à mener vaillamment le dur combat contre les ennemis spirituels.

Y assistaient, outre le vénéré père du défunt entouré de sa famille, un groupe de prêtres du décanat et de la région, qui avaient vu à l'œuvre le prêtre si zélé, un grand nombre de notabilités d'Armentières, et dans les trois nefs de l'église, une foule de paroissiens encore sous l'impression de la mort de leur cher et unanimement regretté vicaire.

Le dimanche suivant, M. le vicaire général Lecomte, délégué par l'autorité épiscopale, s'était empressé de venir assister à la grand'messe pour y parler du défunt. Il eut, en commentant la grande douleur de France, à propos de Notre-Dame des Sept-Douleurs, des mots empreints de la plus exquise délicatesse et qui firent pleurer tous ses auditeurs, car ayant eu M. Danset comme élève à Tourcoing et à Saint-Sauve, il l'avait en particulière affection.

C'était, dit-il, le prêtre idéal en qui vibrait l'amour de la France et dont la vie, témoin les œuvres auxquelles il se dévouait sans compter, a été la réalisation de cette parole de Lacordaire : « Le sacerdoce est une immolation de soi-même ».

La cérémonie se termina par le chant du « Libera me », laissant un souvenir inoubliable aux paroissiens de Saint-Charles que M. l'abbé Danset aimait tant et qu'il continuera à protéger du haut du ciel.

A WERVICQ

Charles Hollebecque, soldat au 345e d'infanterie, est mort à l'hôpital de Joigny des suites des blessures reçues à la bataille de la Marne.

Charles Hollebecque avait 27 ans : il appartenait à une excellente famille de dix enfants. Il était marié depuis trois mois.

Son père a eu une jambe emportée par un obus en 1870 et son frère plus jeune est sur les champs de bataille.

A CASSEL

Nous apprenons la mort d'un brave soldat de Cassel, **Constant Vanmerris**, décédé à l'hôpital de Reims, des suites de ses blessures.

Lundi matin, à 8 heures, une messe fut chantée à l'intention de ce cher militaire qui faisait la joie de sa famille.

Une assistance considérable parmi laquelle on remarquait M. Mœneclaey, conseiller général, maire de Cassel et la plupart des conseillers municipaux, se pressait à l'église, témoignant ainsi de sa sympathie à l'égard des parents du jeune homme, mort victime de son devoir.

Communiqué de la Préfecture

Les incorporations d'hommes mobilisables qui ont été effectuées récemment ont donné lieu à diverses interprétations et il a paru se révéler des anomalies et des inégalités choquantes.

Il convient, pour apprécier sainement la situation d'envisager séparément le cas des hommes appartenant aux régions occupées par l'ennemi et celui des hommes appartenant aux régions indemnes.

1° Régions non occupées :

Actuellement, les hommes mobilisables, mais dont le livret militaire ne porte pas de date déterminée pour l'incorporation doivent rester provisoirement dans leurs foyers jusqu'à ce que des ordres soient rendus en ce qui les concerne. Il est fait exception pour ceux qui sont chargés de la garde des voies de communications et qui sont spécialement convoqués. Cette situation s'applique à toutes les régions dans lesquelles l'ennemi n'a pas pénétré et qui ne paraissent pas avoir encore à redouter des incursions des armées allemandes.

2° Régions occupées :

Au contraire, dans toute région investie ou directement menacée, il est indispensable que tous les hommes mobilisables de 19 à 48 ans se replient devant l'ennemi, pour éviter d'être traités en prisonniers de guerre. Dans ce cas, les hommes s'efforcent de gagner le centre le plus proche où existe un commandement militaire qui prend à leur égard toutes dispositions utiles.

Les habitants de la région de Valenciennes qui se sont réfugiés à Lille y demeureront jusqu'à ce que les autorités militaires, qui ont été consultées, leur aient fait connaître leur destination définitive.

COMMENT M. TRÉPONT
Préfet du Nord
faillit être fusillé

Un rapport de M. Piquet, professeur de langue allemande à l'Université de Lille

Parmi les documents dont M. Malvy, ministre de l'intérieur, a donné connaissance à ses collègues du gouvernement et dont nous avons publié quelques extraits, en voici un particulièrement suggestif et qui émane de M. Piquet, professeur de langue allemande à l'Université de Lille :

Le 5 septembre, j'arrive à la préfecture de Lille avec le lieutenant du 12e hussards von Oppel, dont j'étais l'otage personnel. Au pas de course, le lieutenant fait le tour de la préfecture, disposant des sentinelles aux issues. Arrivé à la porte qui donne sur le boulevard de la Liberté, il sonne et demande où est le préfet. Quatre à quatre, nous montons les escaliers et arrivons au fumoir, accompagnés de M. Gimat, conseiller de la préfecture, rencontré sur notre chemin. Le préfet est assis près de sa table avec le secrétaire général, M. Borromée, assis en face de lui.

Le lieutenant se jette sur M. Trépont, le renverse brutalement sur le bras de son fauteuil en criant :

— Vous préparez la mobilisation !

Tenant toujours M. Trépont, le lieutenant lui serre la gorge des deux mains, lui arrache son col en répétant :

— Vous préparez la mobilisation !

Pendant ce temps, un soldat saisit M. Borromée à la gorge, lui cogne violemment la tête et lui porte des coups de crosse. M. Trépont se relève :

— C'est indigne, cette brutale agression, s'écrie-t-il. Vous êtes un officier allemand, vous ?

Le lieutenant, furieux, réplique :

— C'est bien ! Vous allez être fusillé !

Il fait préparer les armes à ses hommes. Violemment, M. Trépont et M. Borromée sont poussés vers le mur du fond.

Le lieutenant sort un bandeau de sa poche et le pose sur les yeux de M. Trépont ; puis, se ravisant, il remet ce bandeau dans sa poche, revient près de la table et procède à un véritable interrogatoire. Le moment est effroyablement angoissant. Enfin, sur mon intervention énergique et mes protestations véhémentes, le lieutenant, revenant subitement à la raison, s'exclame, s'adressant à M. Trépont et à M. Borromée :

— Eh bien ! vous irez à Magdebourg ! Préparez vos valises !

J'ai admiré, au cours de ces scènes angoissantes, la fermeté, la noblesse, la tranquillité et le courage de MM. Trépont, Borromée et Gimat. Leur calme héroïque ne s'est pas démenti un instant.

AUX INDUSTRIELS

Les **industriels pouvant fournir des draps militaires, couvertures, toiles de tous genres, caleçons, chemises, grand équipement**, sont invités à adresser à la Préfecture du Nord (Service de l'Intendance) leurs disponibilités dans ces articles.

Ils devront, sous lettre séparée, indiquer leur production possible hebdomadaire afin de connaître les ressources du département et les communiquer aux services de l'Intendance militaire en vue de commandes intéressant la Défense nationale.

LES EXPÉDITIONS DE MARCHANDISES PAR GRANDE ET PETITE VITESSE

A partir d'hier 22 septembre, la Compagnie du Nord expédie les marchandises par grande et petite vitesse sur les lignes suivantes :

Dunkerque à Ghyvelde — Calais à Dunkerque — Saint-Omer à Watten et Bourbourg — Calais à Boulogne et Abbeville — Abbeville à Hangest — Abbeville au Tréport — Abancourt à Rouen — Longroy à Longpré — Boulogne à Arques — Saint-Omer à Arques — Boulogne à Etaples et Arras (via Saint-Pol) Lille et Hazebrouck à Calais — Hazebrouck à Dunkerque — Lille à Mouscron — Tourcoing à Menin — Lille à Béthune — Lens à Armentières — Lille à Seclin et Don-Sainghin — Armentières à Arques — Don à Hénin-Liétard — Lens à Berguette, à Merville et Hazebrouck — Lille à Comines, Armentières et Houplines — Lille à Blandain, Béthune, Brias — Bully-Grenay à Brias — Lille à Seclin par Templeuve.

LILLE

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

La rentrée des Facultés catholiques aura lieu le jeudi 5 novembre.

Les cours reprendront immédiatement après la Messe du Saint-Esprit qui sera célébrée à huit heures, dans la chapelle de l'Université.

L'Administration académique a déjà assuré le fonctionnement des services dans toutes les Facultés et notamment pour le P. C. N. et pour l'Ecole des Hautes Etudes industrielles et commerciales.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Secrétaire des Facultés catholiques de Lille.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS

Les Percepteurs de Lille payeront aujourd'hui, 23 septembre, les allocations du mois courant aux titulaires des bons portant les numéros ci-après :

631 à 950 : Boulevard Bigo-Danel, 6, de 8 heures à midi. — 951 à 1048 : Boulevard Bigo-Danel, 6, de 14 h. à 17 h. — 1702 à 1809 : Rue Frédéric-Mottez, 19, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. — 1388 à 1472 : Rue Royale, 88, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. — 1049 à 1350 : Faculté des Sciences, place Philippe-Lebon, de 9 h. à midi. — 1351 à 1387 et 1810 à 1954 : Faculté des Sciences, place Philippe-Lebon, de 13 h. 1/2 à 17 h. — 1965 à 2019 : Rue Vantroyen, annexe de l'école des filles, de 8 h. 1/2 à midi et de 14 h. à 17 heures.

Les porteurs de bons sont invités à se présenter régulièrement aux heures indiquées et à se munir de leur livret de famille. Ceux qui sont dans l'impossibilité d'aller toucher eux-mêmes doivent retirer une procuration régulière au Bureau central de l'Octroi.

A la Maîtrise N.-D. de la Treille. — La rentrée des élèves aura lieu le lundi 28 septembre. Les inscriptions des nouveaux élèves sont reçues chaque jour, au siège de la Maîtrise, 35, rue de la Barre.

Nécrologie. — Lundi matin est décédé dans sa 63e année, après avoir reçu les Sacrements de l'Eglise, **Maître Pierre Chesnelong**, avocat au Barreau de Lille, ancien bâtonnier de l'ordre, ancien officier de Mobiles en 1870, chef de bataillon de l'armée territoriale, chevalier de la Légion d'honneur.

Il était le digne fils du sénateur Chesnelong, l'un des plus vigoureux défenseurs de l'Eglise et de la France.

Devenu lillois par son mariage, il conquit au barreau la place distinguée que lui méritait sa science juridique et sa vibrante éloquence. On se rappelle avec quelle énergie il déjoua les intrigues qui tendaient à faire condamner un innocent en la personne du Frère Flamidien. En ces derniers temps l'éminent avocat avait pris en main la cause des religieux persécutés par les lois maçonniques.

Homme politique, le regretté défunt défendit courageusement les libertés civiques et religieuses. Il fut l'un des grands ouvriers de la victoire électorale remportée dans le Nord en 1885.

Nos lecteurs prieront pour le repos de l'âme de Maître Chesnelong et prendront part à la douleur de sa famille, de son fils, de ses gendres actuellement à la défense du pays, et aussi de son vénéré frère, Mgr Chesnelong, archevêque de Sens.

La subsistance aux 2.800 réfugiés arrivés hier et aujourd'hui des arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes a été assurée par la Ville.

ROUBAIX
Pour nos soldats

L'hiver s'annonce rigoureux. Nos soldats vont souffrir du froid, malgré les soins du Gouvernement qui ne trouvera peut-être pas à acheter tout ce qu'il faut pour un si grand nombre d'hommes.

L'initiative privée doit y suppléer, comme cela se fait déjà ailleurs en France, en Angleterre, en Belgique.

Les personnes qui peuvent donner, pour nos soldats du Nord de préférence, des caleçons, des tricots, des gilets, des chaussettes, des gilets de flanelle, des chemises de flanelle, des foulards, des cache-nez usagés ou non, mais en très bon état, sont priées de les adresser à Ségur, rue de la Sagesse.

Les fabricants ou négociants qui ont des fils dépareillés ou non en laine écrue ou teinte, qu'ils soient en échets, en bobines ou en canettes, sont aussi priés de les adresser à Ségur.

TOURCOING

Monseigneur Charost à Tourcoing. — Nous rappelons que les grandes personnes ne sont pas admises jeudi à la cérémonie qui aura lieu à Saint-Christophe, à 3 heures ; elle est uniquement réservée aux enfants, sous la conduite de leurs maîtres ou de leurs directeurs d'œuvres.

Le soir, à 6 heures, Monseigneur présidera une seconde cérémonie. Les hommes y sont spécialement invités.

Institution libre du Sacré-Cœur. — La rentrée des classes pour les élèves externes de 9e, 10e et cours préparatoire, aura lieu le 30 septembre, à 8 heures du matin.

Elle reste fixée pour les autres aux 8 et 9 octobre.

La souscription du Comité de secours s'élève actuellement à 749.595 fr. 70.

Ecole des Beaux-Arts. — Rentrée des classes le 6 octobre. Inscription à partir de jeudi, 24 septembre.

Un incendie a éclaté mardi, à 10 heures du matin, dans le grenier de M. Charles Horrent, rue de l'Industrie. Les pompiers l'ont éteint. Dégâts, 800 francs.

MOUVAUX

Classe 1915. — Doivent s'inscrire à la mairie : 1° Les jeunes gens nés en 1895 de parents français ; 2° les fils d'étrangers, mineurs, ayant opté pour la France ; 3° les fils d'étrangers nés en France, âgés de 21 ans accomplis, n'ayant pas répudié la nationalité française.

Devront également se présenter : tous les hommes placés dans la position de réforme n° 1 ou n° 2, ainsi que ceux exemptés par le Conseil de révision, appartenant par leur âge à une classe encore soumise aux obligations militaires.

FUNÉRAILLES

Les événements ne nous permettant pas de prévenir individuellement, avec sûreté, nos parents, amis et connaissances du décès de

Madame Narcisse TRÉDEZ

décédée à **Quesnoy-sur-Deûle** le 22 septembre 1914, à l'âge de 30 ans, administrée des Sacrements, nous les prions de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service** qui auront lieu le **vendredi 25 dudit mois, à 9 heures**, en l'église de Quesnoy-sur-Deûle, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

La défunte était l'épouse de M. Narcisse Trédez, directeur de l'Externat St-Sépulcre, à Canteleu-Lambersart.

Assemblée chez M. et Mme René Bonte, ses beau-frère et sœur, 18, rue Belle-Croix, à Quesnoy, à 9 heures moins le quart.

Les Dames sont priées d'y assister.

Tramway R part de Lille à 7 h., 7 h. 40 et 8 h. 20. 10206

Les événements ne nous permettant pas de prévenir individuellement, avec sûreté, nos parents, amis et connaissances du décès de

Maître Jean-Rémi-Pierre CHESNELONG

décédé à **Lille**, le 22 septembre 1914, à l'âge de 63 ans, administré des Sacrements, nous les prions de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le **samedi 27 dudit mois, à 10 heures**, en l'église **Saint-André**, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Pérenchies pour y être inhumé.

Assemblée à la maison mortuaire, rue Royale, 109, à 9 heures 3/4.

On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Les Dames sont priées d'y assister.

Des pains seront distribués aux pauvres de la paroisse. 10215

INSTITUTION ST-MAURICE 11, rue Parrayon, Lille. Institution libre pour jeunes filles. Les classes et leçons particulières recommenceront le 2 octobre. 10.169

TOURNAI PENSIONNAT DE LA SAINTE-UNION, chaussée de Lille. — La rentrée des classes et du cours d'enseignement ménager aura lieu le 1er octobre. 10.188

INSTITUTION CHARLEMAGNE 35, rue de la Barre, **Lille. Institution pour Garçons.** La rentrée des classes aura lieu le vendredi 2 octobre. Inscriptions, tous les jours, rue de la Barre, 35. 10205

ECOLE OZANAM La rentrée des classes aura lieu à la date précédemment fixée, c'est-à-dire le 30 septembre pour les pensionnaires et le 1er octobre pour les externes.

DOUAI PENSIONNAT DES DEMOISELLES DURUT. La rentrée des classes aura lieu à la date indiquée précédemment, c'est-à-dire le vendredi 2 octobre 10174

OMERIES. — PENSIONNAT DE LA SAINTE-UNION, à Omeries, près Tournai. La rentrée des pensionnaires aura lieu le mardi 29 septembre. 10.217

HAZEBROUCK. — Institution Jeanne d'Arc, rue de l'Arc. — La rentrée des classes aura lieu le jeudi 1er octobre pour les pensionnaires, et le vendredi 2 pour les externes.

INSTITUTION NOTRE-DAME, SAINT-OMER La rentrée des classes aura lieu, comme il a été annoncé, le 28 septembre pour les pensionnaires, et le 29 pour les externes. 10.218

Pour le bureau de placement d'Ypres adresser, pendant la guerre, demandes et correspondance, 192, rue de Paris, Lille. Place toutes sortes de sujets. 1.500 arracheurs betteraves disponibles. 10.213

CARDON PARFAIT, d'Anzin, soldat au 327e d'infanterie, informe la famille Cardon-Gourmet qu'il est soigné à l'ambulance Blanche-de-Castille, à Lille. 10.208

Bonnes nouvelles d'**Emile du 17, Jules.** 10.209

OSCAR, ALCIDE, URBAIN, arrivés à Lille. 10.21[illegible]

J. D. informe sa famille, 366 bis, rue de Condé, Anzin, qu'il est arrivé sain et sauf à Lille avec M. Glin. 10.207

MAUBEUGE. — Madame DUPISRE, 125, rue Nicot, Lambersart, serait reconnaissante envers les personnes qui voudraient bien lui donner des nouvelles de son mari parti le 1 août pour se rendre au 84e rég. d'inf., 4e territoriale, 11e compagnie, 3e bataillon et étant à Maubeuge le 22 août. Nous sommes sans nouvelles depuis. 10.21[illegible]

RASSON POLLET rue de Roubaix, Tourcoing, serait reconnaissant à qui lui ferait parvenir nouvelles Robert Rasson, 1er territorial, artillerie lourde, Maubeuge. 10.216

Les soldats **Jules Wilmet, de Wahagnies et Benoit Guidez,** de **Mastaing informent** leurs familles qu'ils sont soignés à l'hôpital N.-D. de la Treille, à Lille. Leurs jours ne sont pas en danger.

FEMME DE CHAMBRE, sérieuse, cherche place dans maison catholique, ou demoiselle de compagnie, près de dame seule. Prendre l'adresse au bureau du journal, 1, rue des Sept-Agaches, Lille. 10.211

POMMES DE TERRE. — Vente directe du producteur au consommateur. Excellente variété 3 fr. les 50 kilos, rendu domicile. S'adresser Tondeur, débit de tabac, 28, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. 10.214

HOMME 45 ans, pendant 25 ans dans travaux généraux bâtiment, recherche emploi. Remplacerait patron, directeur ou employé mobilisé. Accepterait aussi emploi dans commerce ou industrie. Nombreuses références. Ecrire au bureau du journal, 15, rue d'Angleterre, Lille, aux initiales D.M.A. 10.194

CUISINIÈRE ÉMAILLÉE On demande à acheter cuisinière, à 4 fours, neuve ou d'occasion. Faire offres au bureau du journal, 1, rue des Sept-Agaches, Lille, aux initiales R. 3. 10.204

Imp. Croix du Nord, 15, rue d'Angleterre, Lille.
Le gérant : CH. VERIN.